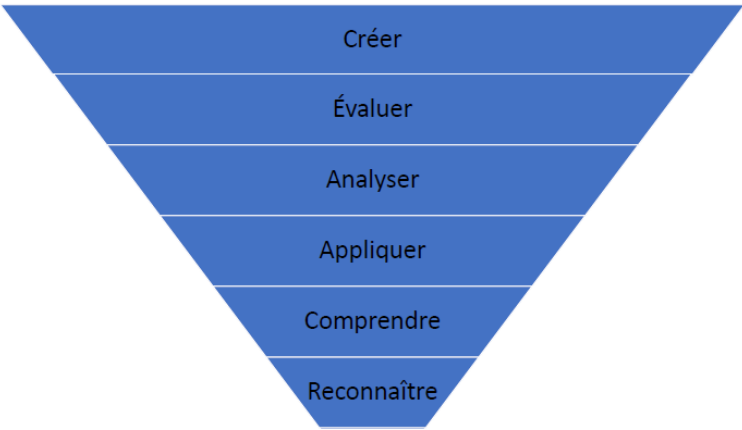


Le référentiel de compétences proposé ci-dessous, à titre d'exemple, est organisé en 4 paliers. La classification proposée s'appuie sur la taxonomie de Bloom revisitée par Anderson et Krathwohl¹ qui proposent une classification des opérations intellectuelles mobilisées au cours de l'apprentissage en six niveaux qui sont ordonnés du plus simple au plus complexe.

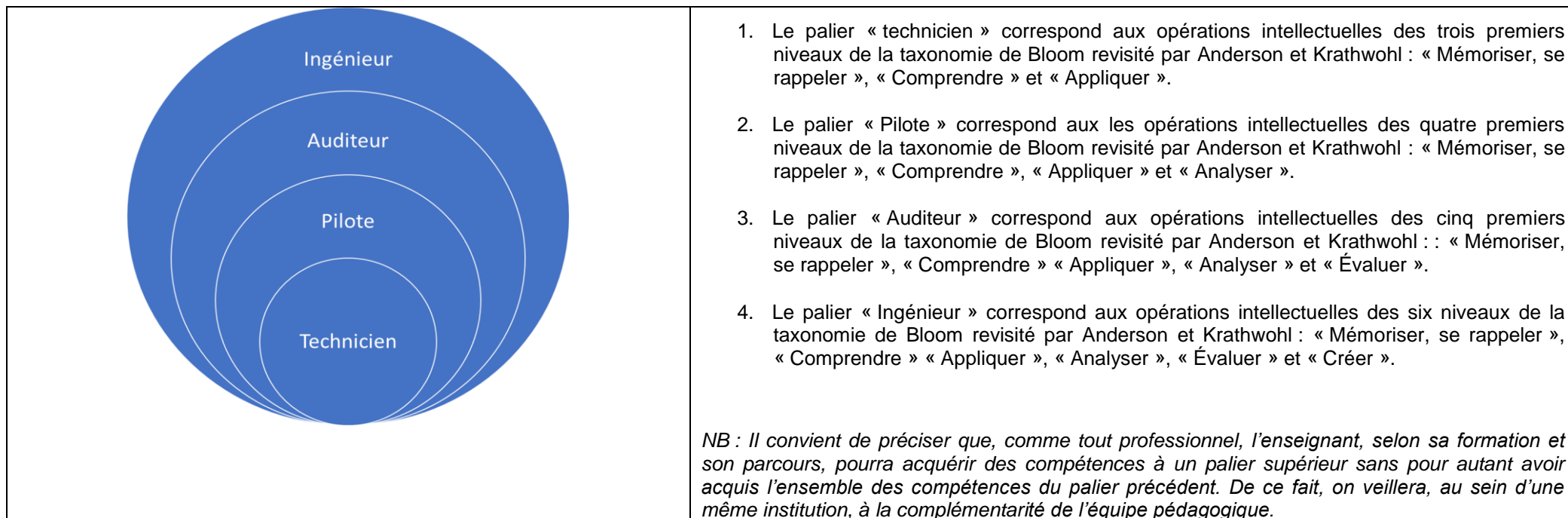
+		<p>1. Le niveau « Reconnaître » correspond aux opérations d'identification et de mémorisation de données. L'apprenant est capable d'énumérer des connaissances, des informations mémorisées.</p> <p>2. Le niveau « Comprendre » correspond aux opérations de saisie du sens, de traitement des données. L'apprenant est capable d'interpréter des informations, de les reformuler, de les expliquer, de les reproduire...</p> <p>3. Le niveau « Appliquer » correspond aux opérations de transfert d'informations. L'apprenant est capable de mettre en application des principes, des méthodes, des techniques.</p> <p>4. Le niveau « Analyser » correspond aux opérations d'analyse d'un ensemble complexe d'informations. L'apprenant est capable de faire des hypothèses, de tirer des conclusions...</p> <p>5. Le niveau « Évaluer » correspond aux opérations d'évaluation. L'apprenant est capable d'apprécier, d'émettre un jugement critique sur une information.</p> <p>6. Le niveau « Créer » correspond aux opérations de conception. L'apprenant est capable de de mettre en relation des éléments d'information pour les faire évoluer et concevoir un produit.</p>
-		

¹ Anderson, L. W. and Krathwohl, D. R., et al (Eds.), *A Taxonomy for Learning, Teaching, and Assessing: A Revision of Bloom's Taxonomy of Educational Objectives*. Allyn & Bacon. Boston, MA (Pearson Education Group), 2001.

Bloom, B.S. and Krathwohl, D. R., *Taxonomy of Educational Objectives: The Classification of Educational Goals, by a committee of college and university examiners. Handbook I: Cognitive Domain*. NY, NY: Longmans, Green, 1956.

Krathwohl, D. R., [A Revision of Bloom's Taxonomy. \(PDF\) in Theory into Practice. V 41. #4. Autumn, 2002](#). Ohio State University. Retrieved @, 2002.

Sur cette base, nous proposons une classification en 4 **paliers** des compétences professionnelles des enseignants. Ces 4 paliers correspondent aux grandes **missions** que l'enseignant peut être amené à assurer dans l'exercice de sa profession : missions de technicien, de pilote, d'auditeur et d'ingénieur.



Pour mener à bien chacune des 4 **missions**, l'enseignant doit accomplir des **actions professionnelles**. Chaque mission a été déclinée en 4 actions professionnelles. En tant que « technicien », par exemple, l'enseignant va devoir :

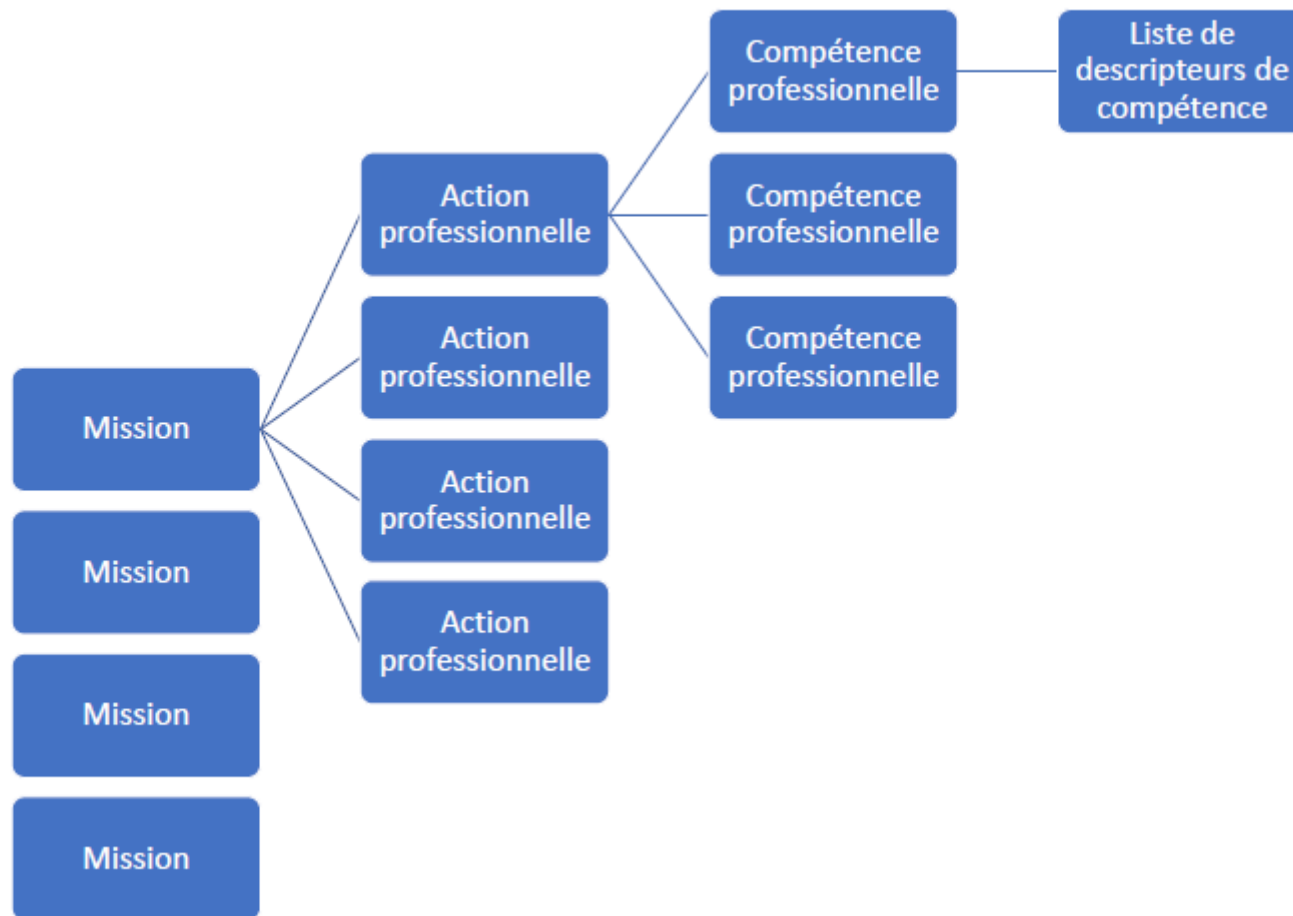
- examiner du matériel pédagogique
- préparer l'enseignement/apprentissage
- guider l'apprentissage
- contribuer à la vie de l'institution

Pour accomplir ces **actions professionnelles**, l'enseignant doit maîtriser des **compétences professionnelles**. Chaque action a été déclinée en 3 compétences. Pour « examiner du matériel pédagogique », par exemple, l'enseignant doit être capable de :

- mobiliser et faire évoluer ses connaissances
- explorer le manuel retenu
- déterminer la pertinence du matériel pédagogique et sélectionner du matériel complémentaire

Les **descripteurs de compétences** associées à chaque **compétence** du référentiel permettent de préciser l'attendu. Pour « explorer le manuel retenu », par exemple, l'enseignant doit être en mesure de :

- identifier la conception de l'enseignement/apprentissage retenue par les auteurs du manuel.
- repérer des indices pour vérifier la cohérence entre les orientations pédagogiques retenues par les auteurs et les pratiques pédagogiques proposées dans le manuel.
- localiser et interpréter les informations nécessaires à l'utilisation du manuel dans le guide pédagogique et/ou le site compagnon.
- renseigner une grille d'analyse pré-pédagogique en vue d'optimiser l'exploitation d'un document proposés dans le manuel.
- mettre en correspondance le livre de l'élève et le cahier d'exercice du manuel.



Un outil à adapter

L'enseignant exerce son métier dans un contexte donné. Un référentiel de compétences ne peut être adapté précisément à tous les contextes d'enseignement/apprentissage. Un référentiel existant devra donc faire l'objet d'une contextualisation, d'aménagements pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs.

En outre, le référentiel de compétences est un outil qui peut être consulté à différents niveaux : les cadres éducatifs, le personnel de direction d'un établissement, les enseignants eux-mêmes, les apprenants, les parents d'élèves.... Chaque niveau de lecture pourra nécessiter un degré de précision différent. Dans l'exemple proposé, la formulation de ces descripteurs permet d'induire les connaissances à mobiliser, les comportements et les stratégies à adopter pour la mise en œuvre de la compétence. Selon l'utilisation qui sera faite du référentiel, la formulation des descripteurs pourra être affinée en fonction du degré de précision nécessaire.

Un outil à décliner

Le référentiel de compétences pourra servir de base pour concevoir des outils de gestion des compétences, tels que :

- Un descriptif de poste
- Un questionnaire pour un entretien d'embauche
- Une lettre de mission
- Un référentiel de formation
- Un plan de formation
- Une grille d'observation
- Un dispositif d'évaluation des compétences professionnelles

Un outil évolutif

Le métier d'enseignant évolue au rythme de l'évolution sociale, l'évolution technologique et des avancées de la recherche dans le domaine de la didactique. La mise à jour régulière d'un référentiel ne doit donc pas être négligée. Ces quinze dernières années ont, notamment, été marquées par l'introduction massive des nouvelles technologies de l'information et de la communication en classe et par l'adoption du Cadre européen commun de référence pour les langues un peu partout dans le monde. Cela a évidemment eu une incidence non négligeable sur le métier d'enseignant et sur les compétences à maîtriser pour exercer ce métier.

Ce référentiel de compétences a lui-même déjà fait l'objet d'évolutions au vu des retours de ses lecteurs/utilisateurs. Merci aux nombreux professionnels (notamment à l'équipe de l'unité *formations* du département langue française du CIEP et aux professionnels qui ont participé à des modules du BELC sur l'encadrement d'une équipe pédagogique et/ou l'ingénierie de la formation), qui ont contribué à ces évolutions.



PALIER TECHNICIEN

EXAMINER DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « technicien » peut
Mobiliser et faire évoluer ses connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - mobiliser ses connaissances pour analyser la langue française dans sa composante pragmatique (types de discours, fonctions langagières, schémas d'interaction). - mobiliser ses connaissances pour analyser la langue française dans sa composante sociolinguistique (marqueurs de relation sociales, règles de politesse, expressions figées, registres de langue, dialecte et accent). - mobiliser ses connaissances pour analyser la langue française dans sa composante linguistique (composantes lexicale, grammaticale, sémantique, phonologie, orthographique). - distinguer la norme et les usages en langue française. - localiser et consulter des ouvrages, articles de référence. - localiser et consulter les sites des éditeurs en didactique du FLE. - constituer une bibliographie actualisée. - assister à des manifestations culturelles en lien avec la culture cible.
Explorer le manuel retenu	<ul style="list-style-type: none"> - identifier la conception de l'enseignement/apprentissage retenue par les auteurs du manuel. - repérer des indices pour vérifier la cohérence entre les orientations pédagogiques retenues par les auteurs et les pratiques pédagogiques proposées dans le manuel. - localiser et interpréter les informations nécessaires à l'utilisation du manuel dans le guide pédagogique et/ou le site compagnon. - renseigner une grille d'analyse pré-pédagogique en vue d'optimiser l'exploitation d'un document proposés dans le manuel. - mettre en correspondance le livre de l'élève et le cahier d'exercice du manuel.
Déterminer la pertinence du matériel pédagogique et sélectionner du matériel complémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - identifier des périphériques et/ou des sites pédagogiques en ligne en vue de contextualiser et/ou de compléter le manuel si nécessaire. - mener une veille de recherche documentaire sur l'Internet en respectant les droits et règles d'usage. - identifier des supports et des activités d'évaluation en adéquation avec l'approche pédagogique retenue. - identifier des supports et des activités pédagogiques variés en fonction de la progression d'enseignement/apprentissage. - repérer des indices pour déterminer la qualité pédagogique d'un manuel ou d'un périphérique au vu de son contexte d'enseignement/apprentissage. - repérer des indices pour déterminer la pertinence d'un document proposé par un manuel ou un périphérique dans son contexte d'enseignement/apprentissage. - repérer des indices pour déterminer la pertinence d'une activité pédagogique proposée par un manuel ou un périphérique dans son contexte d'enseignement/apprentissage. - classer des supports et des activités pédagogiques en fonction de niveaux de compétences des apprenants.

PRÉPARER L'ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « technicien » peut
Assurer la gestion logistique/bureautique	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et localiser le matériel et l'équipement nécessaires pour la mise en œuvre d'un cours et en contrôler la disponibilité et le bon fonctionnement. - utiliser un vidéoprojecteur, un tableau numérique, des tablettes... pour varier les supports. - utiliser l'outil informatique de manière à assurer le suivi administratif et pédagogique de ses missions. - utiliser les espaces de travail en respectant les règles/normes d'utilisation de ces espaces. - organiser efficacement son temps de travail. - identifier les limites/contraintes de l'utilisation de l'équipement disponible de manière à adapter son enseignement en conséquence. - organiser l'espace-temps de travail en fonction des contraintes liées à l'organisation et à l'utilisation de l'équipement technique, informatique et multimédia. - organiser les documents et le matériel pédagogiques intellectuellement et matériellement. - identifier des actions à mener pour gérer des imprévus liés à d'éventuels problèmes logistiques. - respecter les procédures et chartes concernant la reproduction et/ou la présentation des documents de classe.
Adopter des outils de références	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les orientations pédagogiques définies dans des instructions officielles et/ou institutionnelles et/ou dans des outils fournis par l'institution (curricula, progression...) en vue de leur mise en application. - identifier les principes fondamentaux qui ont guidé la rédaction d'un outil tel que le CECRL(ou autre outil de référence) et déterminer le rôle et la fonction de cet outil. - identifier les principes pédagogiques de l'approche décrite dans un outil tel que le CECRL (ou autre outil de référence). - identifier la terminologie d'un outil tel que le CECRL. - distinguer les niveaux de compétence langagière définis par un outil tel que le CECRL. - mettre en regard différentes conceptions de l'enseignement/apprentissage pour faire des choix pédagogiques. - traduire le discours pédagogique en pratiques de classe.
Planifier des situations d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les objectifs d'apprentissage visés par les unités du manuel. - identifier les contenus à enseigner pour atteindre les objectifs d'apprentissage. - reproduire un cadre méthodologique pour organiser l'enseignement/apprentissage. - sélectionner, organiser, articuler les activités proposées par le manuel pour structurer l'enseignement/apprentissage. - adapter les activités proposées à la progression des apprentissages et au contexte d'enseignement/apprentissage. - estimer la durée d'une activité de classe de manière à vérifier sa faisabilité dans les temps impartis. - renseigner une fiche pédagogique en tenant compte des objectifs fixés et du contexte d'enseignement/apprentissage.

GUIDER L'APPRENTISSAGE	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « technicien » peut
Adapter son discours	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer, reformuler, paraphraser, compléter les consignes du manuel. - sélectionner et énoncer des informations sur la langue cible en fonction du niveau de compétence langagière des apprenants. - sélectionner et énoncer des informations sur les cultures cibles en fonction du niveau de compétence langagière des apprenants. - répondre aux demandes d'explication des apprenants en fonction de leur niveau de compétence langagière. - expliquer le métalangage aux apprenants si besoin est en fonction du niveau de compétences langagières des apprenants. - formuler des rétroactions pédagogiques en fonction du niveau de compétences langagières des apprenants.
Adopter des réflexes professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - adopter une attitude positive pour mettre les apprenants en confiance. - adopter des rituels pour rassurer, fournir des repères, construire une culture commune. - adopter une attitude encourageant les prises de paroles. - adopter une démarche pour négocier un contrat de vie de classe avec les apprenants. - adopter une démarche pour faire identifier les objectifs pédagogiques par les apprenants. - adopter une démarche pour négocier un contrat d'apprentissage. - adopter une démarche pour négocier un contrat de résolution de problème.
Adopter des gestes professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - adopter un comportement non verbal en adéquation avec son contexte d'enseignement/apprentissage. - adopter des pratiques de classe en cohérence avec l'approche retenue. - sélectionner des activités aux modalités de travail variées. - identifier les gestes, les exemples... qui peuvent illustrer son discours pour en favoriser l'interprétation. - organiser le tableau de manière à favoriser la lisibilité.

CONTRIBUER À LA VIE DE L'INSTITUTION	Descripteurs de compétences
L'enseignant « technicien » peut	
S'investir dans son environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - communiquer et échanger sur des espaces numériques. - participer activement aux réunions pédagogiques. - participer aux activités culturelles ou événements organisées par l'institution ou par des collègues. - mutualiser des outils pédagogiques. - mutualiser des pratiques pédagogiques. - participer à un projet pluridisciplinaire. - rapporter des faits (ex : conflits de personnes) impliquant une décision de la direction quant aux mesures à prendre. - transmettre des informations factuelles susceptibles de prévenir des problèmes techniques. - transmettre des informations factuelles susceptibles de faire évoluer l'offre de cours en français. - respecter la charte qualité de l'institution.
Contribuer au respect de l'autre	<ul style="list-style-type: none"> - adopter des comportements et des attitudes favorisant le respect de l'autre. - participer à la mise en place de règles de vie commune dans l'institution. - rappeler et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement. - contribuer à prévenir la violence dans l'institution. - rapporter des faits (ex : conflits de personnes) impliquant une décision de la direction quant aux mesures à prendre. - identifier des moyens pour lutter contre les préjugés et les discriminations sexuelles, ethniques et sociales. - contribuer à développer chez les apprenants le sens des responsabilités, la solidarité, le sentiment de justice.
Collaborer avec les acteurs éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> - transmettre des informations pédagogiques (à la direction, à un collègue, à des parents d'élèves, à des élèves). - assurer le suivi administratif de ses fonctions. - identifier les partenaires internes à l'institution. - identifier les partenaires externes à l'institution. - coopérer avec les partenaires externes à l'institution (parascolaires, associations de quartiers, associations de parents...) en tenant compte de leurs attentes. - impliquer les parents dans la valorisation de la construction des savoirs.

PALIER PILOTE

GÉRER LA CLASSE	Descripteurs de compétences
L'enseignant « pilote » peut	
Gérer la vie de classe	<ul style="list-style-type: none"> - adopter des pratiques pédagogiques favorisant les premiers contacts. - mettre en œuvre des moyens pour rendre les apprenants actifs et les inciter à participer. - recueillir des indices pour identifier les besoins particuliers et/ou les ressentis des apprenants. - varier les modalités de travail pour rompre la monotonie.
Gérer le travail individuel et collectif	<ul style="list-style-type: none"> - multiplier les échanges au sein du groupe pour favoriser les relations horizontales. - adopter des techniques pour responsabiliser l'apprenant en l'impliquant véritablement dans son apprentissage. - adopter des techniques pour former des groupes de travail autonomes et opérationnels. - mettre en œuvre des moyens pour favoriser un climat d'ouverture favorable à l'entraide et à l'apprentissage collaboratif. - adopter les comportements adéquats pour gérer la cohésion du groupe.
Gérer l'imprévu	<ul style="list-style-type: none"> - entendre le retour d'information et les commentaires des apprenants et en tenir compte pour les cours suivants. - répondre et réagir de façon stimulante aux initiatives et aux interactions des apprenants. - faire preuve de souplesse dans la mise en œuvre de son plan de cours pour le modifier en fonction de l'état d'esprit du groupe-classe ou en cas de situations imprévues. - adapter le contenu de son cours en fonction des besoins du groupe-classe. - adapter les modalités de mise en œuvre d'activités pédagogiques en fonction du moment où elles se déroulent et du temps imparti.



ANIMER LA CLASSE	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « pilote » peut
Animer des séquences pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> - gérer le temps et l'espace-classe de manière à impulser une dynamique de classe - gérer le temps de classe de manière à équilibrer/rythmer les différents moments de la classe. - rentabiliser le temps de classe. - canaliser l'énergie du groupe. - lancer, gérer et conclure des activités variées qui mobilisent l'attention des apprenants. - utiliser un large éventail de techniques et de stratégies d'animation pour susciter la motivation. - gérer l'espace classe en fonction des modalités de travail.
Optimiser la communication	<ul style="list-style-type: none"> - formuler des consignes claires et précises. - vérifier l'interprétation des consignes. - provoquer le besoin et/ou l'envie de communiquer. - adopter des techniques pour répondre aux sollicitations des apprenants lors de la réalisation de tâches et pour corriger sans rompre la communication. - réduire les erreurs d'interprétation du discours pédagogique (explications, consignes...) en vérifiant l'adéquation entre ce qui est transmis et ce qui est perçu par les apprenants. - adopter des attitudes et développer des stratégies pour inciter les apprenants à utiliser la langue-cible en exploitant toutes les opportunités de communication authentique. - adopter des attitudes et des techniques pour gérer efficacement les prises de parole afin d'optimiser la participation des apprenants.
Favoriser l'acquisition de compétences interculturelles	<ul style="list-style-type: none"> - identifier des activités culturelles ou événements à promouvoir en classe. - animer des activités favorisant la découverte des manières d'être et de faire de l'Autre - faire identifier dans un document donné les caractéristiques de la langue/culture cible. - introduire des problématiques diversifiées au travers de documents authentiques ou à caractère authentique dont les dimensions générique et transculturelle favorisent l'apprentissage de la langue et l'acquisition d'un capital culturel diversifié. - adopter des supports dont les contenus sont destinés à susciter une réflexion sur les caractéristiques de la population de la langue/culture cible pour faire appréhender la société française/francophone dans sa diversité. - analyser les représentations des apprenants de la culture de l'autre afin de dégager les clichés dominants en vue de les dépasser et de prévenir les malentendus. - encourager une ouverture sur le monde en favorisant la circulation de points de vue sur la culture de l'Autre et sur sa propre culture pour préparer les apprenants à jouer un rôle d'intermédiaire culturel. - mettre en œuvre des moyens pour favoriser la réflexion de l'apprenant sur l'altérité et sa compréhension de différents systèmes de valeur.

SUSCITER LA MOTIVATION	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « pilote » peut
Développer la dynamique de groupe	<ul style="list-style-type: none"> - animer la première séance de cours de manière à en faire un exemple significatif de la pédagogie adoptée. - animer les premières séances de cours de manière à permettre au groupe de faire connaissance et de se découvrir. - accélérer le processus de développement du groupe et favoriser la cohésion du groupe. - adopter des techniques d'animation favorisant les relations horizontales. - contrôler les phénomènes de groupe susceptibles de mettre en péril sa cohésion. - désacraliser le carcan institutionnel dans le but de favoriser les prises de paroles. - prévenir les problèmes de discipline.
Favoriser le travail collaboratif	<ul style="list-style-type: none"> - mettre les membres du groupe à contribution en faisant appel à la complémentarité de leurs connaissances et de leurs compétences pour accomplir une tâche valorisant la réalisation collective. - provoquer la collaboration des apprenants. - adopter des techniques pour favoriser les réalisations collectives, la co-construction des connaissances et des compétences. - mettre en œuvre des moyens pour favoriser la correction et l'évaluation mutuelles. - fonder sa démarche sur la mobilisation des ressources collectives.
Gérer l'hétérogénéité	<ul style="list-style-type: none"> - distinguer les profils d'apprentissage. - adapter l'enseignement aux différents profils d'apprentissage (visuel, auditif, kinesthésique...). - identifier les besoins spécifiques d'apprenants. - mettre en œuvre une pédagogie différenciée. - recourir à différentes stratégies pour être compris des apprenants. - suivre une progression en spirale et redéfinir régulièrement les objectifs pédagogiques en fonction du rythme des apprenants.

FAVORISER LES APPRENTISSAGES	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « pilote » peut
Favoriser l'autonomie de l'apprenant	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des activités qui permettent à l'apprenant de prendre conscience de ses acquis et de progresser à partir de ceux-ci. - consolider les apprentissages en favorisant le réinvestissement des acquis langagiers. - mettre en œuvre des procédés/démarches pour amener les apprenants à découvrir par eux-mêmes les nouveaux savoirs. - favoriser la mise en œuvre de stratégies de communication. - encourager, quand cela est pertinent, les apprenants à mettre en relation la langue cible avec d'autres langues parlées ou apprises. - favoriser la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage et aider les apprenants à les développer. - initier l'apprenant à l'auto-évaluation et à l'évaluation formative pour lui faire prendre conscience de ses stratégies d'apprentissage et lui faire acquérir des méthodes de travail.
Susciter le plaisir d'apprendre	<ul style="list-style-type: none"> - animer des activités activant la mémoire procédurale sans toutefois exclure le recours à la mémoire déclarative. - proposer une variété d'activités pour accroître et soutenir la motivation et l'intérêt des apprenants. - dédramatiser l'enseignement/apprentissage en prenant ses distances face aux normes (linguistiques, institutionnelles). - adopter une attitude ouverte pour mettre l'apprenant en confiance et libérer la parole. - mettre en œuvre des techniques et des moyens spécifiques pour alimenter et stimuler la créativité des apprenants.
Favoriser la réussite	<ul style="list-style-type: none"> - démontrer la valeur et les bienfaits de l'apprentissage des langues auprès des apprenants, des parents et autres interlocuteurs. - valoriser les connaissances et les compétences langagières acquises dans d'autres langues. - établir des liens entre les savoirs enseignés et les savoirs et le vécu des intéressés. - favoriser l'acquisition de stratégies d'apprentissage. - analyser les erreurs de l'apprenant et en identifier l'origine. - apporter aux apprenants un retour d'information constructif sur leurs erreurs.

PALIER AUDITEUR

CONCEVOIR DES OUTIL D'ÉVALUATION	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « auditeur » peut
Définir les contenus d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - adopter les principes décrits dans un ouvrage de référence tel que le CECRL pour s'impliquer dans un dispositif d'évaluation défini. - définir les concepts clé de l'évaluation et distinguer les différents types d'évaluation. - adopter des critères tels que les niveaux et les descripteurs du CECRL pour évaluer. - privilégier l'évaluation critériée des compétences sur le contrôle des connaissances. - respecter la charte de rédaction d'une épreuve. - sélectionner des supports et des activités d'évaluation en adéquation avec un descriptif d'évaluation. - sélectionner des activités d'évaluation représentative de la pédagogie retenue et s'assurer de leur pertinence dans le contexte d'enseignement/apprentissage. - concevoir et rédiger des activités évaluant les compétences de l'apprenant pour accomplir des tâches langagières. - créer des activités d'évaluation en corrélation avec les objectifs pédagogiques visés.
Orienter/positionner	<ul style="list-style-type: none"> - sélectionner des activités pour les intégrer dans des épreuves d'évaluation initiale représentative de la pédagogie adoptée. - ajuster une grille d'auto-évaluation pour l'adapter à son contexte d'enseignement/apprentissage. - élaborer un questionnaire d'auto-évaluation permettant à l'apprenant de valoriser ses expériences en langues. - classer des activités d'évaluation dans un ordre de difficultés croissantes et déterminer l'ordre de passation de différentes épreuves. - surveiller la passation d'épreuves d'évaluation en respectant les procédures données (guide du surveillant, vadémécum, tuteur). - mener un entretien d'évaluation en suivant les orientations données (guide de l'examineur, vadémécum, tuteur) - adopter des critères pour analyser une performance dans le cadre d'une évaluation initiale. - déterminer à quel niveau de compétence correspond la performance de l'apprenant.
Objectiver	<ul style="list-style-type: none"> - proposer une évaluation finale en adéquation avec les principes et les objectifs pédagogiques retenus pour l'enseignement/apprentissage. - sélectionner des tâches pouvant donner lieu à des activités d'évaluation finale adaptées au contexte d'enseignement/apprentissage. - sélectionner des supports pouvant donner lieu à des activités d'évaluation finale adaptées au contexte d'enseignement/apprentissage. - élaborer des activités de réception et de production pour une évaluation finale des compétences visées. - déterminer les paramètres à prendre en compte dans l'évaluation d'une production. - retenir des critères d'évaluation pertinents et réaliser une grille d'évaluation critériée. - hiérarchiser des critères et définir un barème pondéré. - définir des indices de performance et établir un contenu de référence pour l'évaluation d'une production. - identifier des éléments observables dans une production pour déterminer la performance de l'apprenant. - évaluer une production à partir d'un contenu de référence, d'une grille de critères et si nécessaire d'un barème pondéré.

ÉVALUER LES APPRENTISSAGES	Descripteurs de compétences
Adopter une démarche formative	<p>L'enseignant « auditeur » peut</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser des situations de classe et de travail de groupe pour identifier d'éventuels indices annonçant la nécessité d'un appui, d'une intervention... - contribuer à créer une ambiance de travail sereine et détendue tout en restant exigeant sur la qualité du travail effectué. - faire analyser des énoncés d'évaluation pour que l'apprenant identifie ce qu'il doit faire, comment il doit le faire, pourquoi il doit le faire, avec quel matériel il doit le faire et en combien de temps il doit le faire. - proposer une démarche aux apprenants pour leur permettre de planifier les activités à réaliser. - faire expliciter les critères d'évaluation par les apprenants pour qu'ils puissent s'assurer que leur production correspond à la performance attendue. - faire repérer des indices de performance pour inciter l'apprenant à s'auto-corriger et à s'auto-évaluer à travers des bilans réguliers. - mettre en œuvre des techniques et proposer des activités de correction variées. - réguler l'enseignement/apprentissage en fonction des informations recueillies lors d'une évaluation. - tirer des conclusions des bilans d'évaluation et les transmettre aux apprenants en insistant sur les réussites.
Vérifier les acquis	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier que les supports retenus pour évaluer la compréhension sont adaptés au profil des apprenants. - repérer dans ces supports les éléments indispensables à comprendre pour réaliser une tâche sociale afin de les prendre en compte dans l'activité d'évaluation. - varier les exercices de compréhension proposés, les tester pour y apporter d'éventuelles modifications et les valider. - définir précisément les activités pour orienter la production des apprenants. - inscrire les activités de production dans une situation de communication précise et plausible et leur donner les caractéristiques d'une action sociale. - sélectionner des activités d'évaluation en fonction de la progression des apprentissages. - contrôler la qualité des activités retenues pour évaluer la production en vérifiant si les critères de faisabilité, de pertinence et le principe d'équité sont respectés. - apprécier la progression d'apprentissage de chaque apprenant et faire un bilan d'évaluation personnalisé.
Prendre une décision	<ul style="list-style-type: none"> - lister les compétences langagières qui peuvent être mises en œuvre pour réaliser la tâche proposée comme activité d'évaluation de production. - identifier les éléments sur lesquels doit porter l'évaluation en déterminant les compétences indispensables pour accomplir l'activité proposée. - déterminer, comme référence pour l'évaluation, un niveau d'exigence en fonction de descripteurs de niveau de compétences (ex : CECRL) et du public cible. - déterminer des critères d'évaluation et lister les éléments observables liés à ces critères afin d'objectiver l'évaluation. - analyser les productions des apprenants pour repérer des indices de performance. - mettre en relation les indices relevés et les critères établis pour déterminer le degré de performance en fonction du niveau d'exigence fixé.

ACCOMPAGNER	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « auditeur » peut
Accompagner les apprenants	<ul style="list-style-type: none"> - inciter les apprenants à utiliser des outils de références (portfolio). - amener l'apprenant à réfléchir à son travail à travers l'utilisation d'outils (journaux, carnets de bord, portfolio). - conseiller les apprenants pour la recherche d'informations. - conseiller une méthode de travail. - guider le travail personnel d'un apprenant. - conseiller des ouvrages de références aux apprenants - aider les apprenants à définir leurs buts et objectifs et planifier leur propre apprentissage. - définir les besoins d'un apprenant à partir d'un bilan d'évaluation initiale (réponses à un questionnaire d'auto-évaluation, d'analyse des besoins, résultat d'un test ou d'épreuves d'évaluation initiale). - conseiller un parcours d'apprentissage.
Accompagner les collègues	<ul style="list-style-type: none"> - expliquer les contenus d'un ouvrage tel que le CECRL et contribuer à sa vulgarisation au sein de l'équipe pédagogique à laquelle il appartient. - croiser les informations fournies par les différents instruments de référence disponibles. - contribuer à l'élaboration d'outils pour orienter le travail de l'équipe pédagogique. - expliciter ses pratiques pédagogiques et évaluatives. - accueillir et orienter des enseignants-stagiaires et/ou des collègues débutants. - expliquer sa méthode de travail aux enseignants-stagiaires et/ou aux collègues débutants. - accompagner des enseignants-stagiaires et/ou des collègues débutants. - donner des références pédagogiques. - conseiller une méthode de travail aux enseignants-stagiaires et/ou aux collègues débutants. - guider le travail pédagogique des enseignants-stagiaires et/ou des collègues débutants.
Mettre son expertise au service de l'institution	<ul style="list-style-type: none"> - contribuer à faire évoluer l'offre de formation en français. - contribuer à l'élaboration d'un projet pluridisciplinaire. - contribuer à renforcer la démarche qualité de l'institution. - animer un groupe de travail, conduire des réunions. - confronter et analyser des situations complexes, des pratiques et des problèmes professionnels avec ses collègues. - gérer des crises ou des conflits entre personnes.

MENER UNE ANALYSE RÉFLEXIVE	Descripteurs de compétences
Identifier et interpréter les ouvrages de références	<p>L'enseignant « auditeur » peut</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier des ouvrages/articles/travaux de référence sur une problématique éducative déterminée. - repérer des informations pertinentes dans des ouvrages/articles/travaux de références pour alimenter sa réflexion pédagogique - constituer une bibliographie concernant une problématique éducative déterminée. - conduire une recherche documentaire. - analyser des ouvrages de références.
S'auto-évaluer	<ul style="list-style-type: none"> - déterminer des axes d'amélioration à partir du retour d'information de ses pairs et de ses tuteurs et en tenir compte dans son enseignement. - participer activement aux formations proposées par la direction de l'institution. - repérer des indices de performance sur la base de l'expérience, du retour d'information de l'apprenant et des résultats de l'apprentissage pour évaluer son enseignement et l'ajuster en conséquence. - identifier et analyser des problèmes pédagogiques ou didactiques donnés relatifs à ses apprenants ou à son enseignement. - proposer des solutions pédagogiques aux problèmes identifiés. - déterminer des critères pour auto-évaluer son enseignement en fonction de principes théoriques. - établir son propre bilan de compétences et identifier ses besoins de formation. - élaborer un parcours de formation correspondant à ses besoins. - identifier des dispositifs de formation auxquels il est susceptible de participer en tant qu'enseignant.
Gérer sa carrière professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - identifier les tâches qu'il a à accomplir dans le cadre de sa mission d'enseignant. - rédiger un curriculum vitae valorisant ses compétences professionnelles. - rédiger une lettre de motivation. - parler de son parcours professionnel lors d'un entretien d'embauche. - répondre aux questions d'un éventuel employeur. - mettre en avant ses qualités et les atouts qu'il pourra mettre au service de l'institution. - identifier les différentes catégories d'acteurs et d'institution du champ du fle. - identifier les instances légitimantes du champ du fle, identifier les missions de ces instances et en décrire le fonctionnement. - identifier des dispositifs auxquels il est susceptible d'apporter sa contribution en tant qu'enseignant.

PALIER INGÉNIEUR

CONCEVOIR DES INSTRUMENTS PÉDAGOGIQUES	Descripteurs de compétences
	L'enseignant « ingénieur » peut
Exploiter/recycler	<ul style="list-style-type: none"> - adapter une activité ou un exercice existant en fonction des objectifs pédagogiques fixés. - vérifier qu'un document authentique donné est adapté au public visé. - vérifier qu'un document authentique donné possède les caractéristiques pour être didactisés. - faire l'analyse pré-pédagogique d'un document authentique afin d'en optimiser l'exploitation. - exploiter un document authentique pour un public et des objectifs donnés. - exploiter un document authentique pour des publics et des objectifs différents.
Construire une banque de donnée de documents authentiques	<ul style="list-style-type: none"> - identifier des critères pour constituer une banque de données de documents authentiques recyclables. - juger la pertinence d'un document authentique donné dans un contexte d'enseignement/apprentissage donné. - sélectionner des documents authentiques variés s'inscrivant dans le contexte d'une tâche à accomplir. - sélectionner des documents authentiques variés s'inscrivant dans le contexte de la tâche à accomplir, permettant la mise en œuvre des activités et des compétences langagières nécessaires à sa réalisation dans un contexte d'enseignement/apprentissage donné. - sélectionner des documents authentiques variés adaptés aux besoins spécifiques des apprenants. - classer les documents authentiques en fonction du niveau de compétences langagière nécessaire à son interprétation.
Élaborer un dispositif d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir un dispositif pour évaluer les activités langagières indépendamment les unes des autres. - définir des critères d'évaluation. - élaborer des descriptifs d'épreuves d'évaluation, une charte de rédaction des épreuves, une grille de critères d'évaluation. - définir des critères de validation des épreuves d'évaluation.

CONSTRUIRE UNE UNITÉ DIDACTIQUE	Descripteurs de compétences
Sensibiliser et exposer les apprenants aux nouveaux apprentissages	<p>L'enseignant « ingénieur » peut</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les compétences nécessaires à la réalisation de la tâche visée. - élaborer des activités pour faire émerger les représentations et les connaissances des apprenants sur la tâche visée. - identifier et formuler les objectifs d'apprentissage. - élaborer et mettre en œuvre des procédés et des activités pour s'accorder avec les apprenants sur un contrat d'apprentissage adapté à leurs besoins. - sélectionner un document authentique d'un niveau légèrement supérieur à celui des apprenants correspondant à leur expérience de locuteur natif. - élaborer des activités pour que l'apprenant développe des stratégies et découvre le sens d'un document d'un niveau légèrement supérieur au sien. - élaborer des activités d'anticipation pour faire émettre des hypothèses sur la situation de communication du document afin que l'apprenant découvre du sens avant toute lecture ou écoute d'un document d'un niveau légèrement supérieur au sien. - élaborer des activités de compréhension globale pour que l'apprenant développe des habitudes d'écoute ou de lecture sélective. - élaborer des activités de compréhension détaillée pour que l'apprenant les identifie et repère les informations nécessaires à la réalisation de l'activité. - mettre en place des activités pour que les apprenants mutualisent les informations recueillies pour les confirmer ou les infirmer.
Favoriser la découverte du fonctionnement de la langue	<ul style="list-style-type: none"> - faire rappeler l'objectif global de la communication véhiculé par le document de départ et identifier les principales intentions de communication suscitées par cet objectif. - élaborer des activités pour guider les apprenants afin qu'ils découvrent par eux-mêmes les nouveaux savoirs. - élaborer des activités pour que les apprenants effectuent des repérages et des regroupements (de formes) pour constituer un corpus d'analyse. - élaborer des activités pour que les apprenants analysent le corpus constitué en s'appuyant sur les régularités et les irrégularités observées. - élaborer des activités pour que les apprenants induisent le fonctionnement d'outils langagiers, mutualisent leur réflexion et vérifient la clarté et la pertinence de leurs conclusions. - mettre en place une activité pour que les apprenants formulent avec leurs mots une règle de fonctionnement des outils langagiers. - élaborer et mettre en œuvre des procédés et des activités pour améliorer la prononciation.
Favoriser l'expression des apprenants	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des exercices ou activités thématisé(e)s (en fonction du document déclencheur) permettant l'appropriation de nouveaux outils langagiers. - vérifier si les objectifs des exercices ou activités sont en adéquation avec ceux qui ont déterminé le choix du document déclencheur. - inscrire des exercices ou activités dans un cadre situationnel précis et cohérent, en tenant compte du niveau de compétence des apprenants. - donner à des exercices et activités des caractéristiques qui favoriseront la dynamique de groupe et susciteront la motivation. - déterminer le contexte dans laquelle les activités de production seront inscrites. - concevoir des activités de production correspondant à la tâche visée dont la thématique est en adéquation avec celle du document déclencheur. - déterminer les activités langagières à réaliser pour accomplir les activités de production retenues. - vérifier que les compétences nécessaires pour accomplir les activités de production permettent d'évaluer que les objectifs fixés ont été atteints. - formuler la consigne des activités de production de manière à guider la production de l'apprenant sans bloquer sa créativité. - vérifier la faisabilité des exercices et activités proposés.

INTÉGRER LE NUMÉRIQUE EN CLASSE	Descripteurs de compétences
Créer des supports pédagogiques	<p>L'enseignant « ingénieur » peut</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer des activités pédagogiques à partir de supports multimédias. - créer des exercices interactifs en ligne. - créer des capsules vidéo. - concevoir et animer des activités d'auto-apprentissage en ligne. - concevoir et animer des activités d'apprentissage en ligne.
Concevoir des outils pédagogiques collaboratifs	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en place un environnement d'apprentissage collaboratif. - mettre en place un projet d'écriture collaborative. - conduire un projet multimédia. - réaliser un projet multimédia.
Éduquer aux médias	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser des techniques variées pour amener l'apprenant à analyser un document de manière à en dégager la structure, la logique et la cohérence. - faciliter le décodage des images dans les médias. - faire adopter des critères de classification des médias. - favoriser la perception de différentes manières de penser. - faire identifier des critères pour déterminer la fiabilité d'une source d'information. - faire adopter des manières de communiquer avec le numérique en conformité avec le droit. - mettre en place des activités afin de pratiquer et de développer différentes stratégies de lecture ou d'écoute en fonction du but recherché (parcourir, analyser...). - mettre en œuvre des moyens pour développer l'esprit critique des apprenants (réflexion, interprétation, analyse...).

INNOVER	Descripteurs de compétences
Expérimenter	<p>L'enseignant « ingénieur » peut</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser et transformer ses pratiques pédagogiques. - mener l'expérimentation d'un nouvel outil pédagogique ou d'un nouveau matériel pédagogique. - donner un avis pédagogique sur un outil ou un matériel expérimenté et le justifier. - faire un rapport d'expérimentation ou rédiger un constat d'expérience pédagogique - s'informer de l'évolution des pratiques et des méthodes pédagogiques. - adopter des pratiques pédagogiques nouvelles. - faire preuve d'initiative et d'autonomie et s'adapter aux changements et aux réformes institutionnelles.
Concevoir des ressources pédagogiques innovantes	<ul style="list-style-type: none"> - adopter des techniques et des moyens spécifiques pour alimenter et stimuler sa créativité. - concevoir des situations-problèmes, des activités ludiques, des projets adaptés au niveau des apprenants. - planifier et gérer les grandes étapes d'un projet pédagogique. - gérer les contraintes (matérielles, institutionnelles...). - identifier les ressources nécessaires pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique. - identifier les besoins de communication en lien avec un projet pédagogique. - élaborer les outils de communication présentant le projet. - élaborer le planning détaillé d'un projet pédagogique et en chiffrer éventuellement les coûts. - élaborer les outils de communication autour d'un projet pédagogique. - prévenir les risques en respectant les consignes de sécurité et obtenir les autorisations nécessaires pour assurer le bon déroulement d'un projet pédagogique. - faire un bilan détaillé d'un projet pédagogique pour déterminer d'éventuels axes d'amélioration. - rédiger un ouvrage pédagogique.
Concevoir des ressources didactiques	<ul style="list-style-type: none"> - établir des liens avec les théories sous-jacentes aux activités d'apprentissage. - rédiger une synthèse ou un résumé d'ouvrages/articles/travaux de référence sur une problématique éducative déterminée pour diffusion dans l'équipe pédagogique. - rédiger un vadémécum pour organiser des tâches d'enseignement, d'évaluation, de conception... - défendre ses convictions pédagogiques lors d'une communication dans un colloque, d'une table ronde ou un congrès. - rédiger un article scientifique. - rédiger un ouvrage didactique.